

tion, fantaisiste mais justifiée, de la société devenue "une forêt d'ambitions, de concupiscences et d'intérêts", "où il faut se terrer pour échapper aux gorilles en ribotte". C'est M. Domic heureusement qui tient la plume ou parle... car on nous accuserait de verser dans le sermon!

L'ÉDUCATION ET LE SUICIDE DES ENFANTS.—(De la *Revue de Paris*).—M. Proal, l'auteur de l'article qu'un médecin de nos amis nous a signalé, est un magistrat de haute valeur, ce qui ajoute à l'importance de ses dires. Il constate que le nombre des suicides d'enfants va croissant, et, en vrai prédicateur — lui aussi! — il propose pour enrayer ce fléau des moyens surtout moraux. D'après l'enquête qu'il a menée avec science et compétence, il établit d'abord que ces suicides sont dus à la jalousie, à la colère, à l'orgueil, aux querelles domestiques, aux vocations contrariées, au surmenage intellectuel, en deux mots—peut-être plus justes—au manque de vigueur qui engendre le dégoût de la vie. Ce manque de vigueur, on doit le combattre par des moyens physiques et aussi par des moyens moraux. Il faut que l'enfant mange bien et dorme longtemps, qu'il vive dans un milieu hygiénique. D'où M. Proal réclame l'intervention du médecin pour établir autour de l'enfant—à l'école et chez lui—un milieu favorable. Le distingué magistrat exprime en plus l'avis que rien ne saurait être plus salubre à une saine formation de l'enfance que l'influence des croyances spiritualistes et même celle de la lecture des classiques. Encore un sermon, me direz-vous? Il nous vient celui-là d'un magistrat et d'un médecin.

AUGUSTE COMTE ET SON INTRANSIGEANCE. (D'après une correspondance inédite, par A. Bossert). Cette communication nous est faite, sans autre indication de provenance, par l'un de nos plus jeunes et plus distingués professeurs de philosophie. Alfred Sabatier écrivant de Rome, et sous des armoiries papales, à Auguste Comte le saluait "Vénéré Grand Prêtre de l'Humanité". C'était conforme aux aspirations de ce libre penseur positiviste qui, comme tant d'autres, ne repoussait l'autorité du pontificat religieux de Rome que pour se l'attribuer à